



CODE VESTIMENTAIRE

JE ME RESPECTE QUAND :

Je suis habillé convenablement selon les saisons.



Vêtements pour le haut du corps : qui couvre la poitrine, le ventre et les sous-vêtements. De plus, je porte des vêtements qui véhiculent des messages positifs. Les camisoles à bretelles spaghetti sont interdites.

Vêtements pour le bas du corps : les pantalons, la robe ainsi que les bermudas et les jupes qui arrivent près des genoux.

Vêtements pour la saison froide : un habit de neige, une paire de bottes, une tuque et des gants ou des mitaines tout au long de la période ciblée.

Chaussures : espadrilles multisports ou de course légère, souliers à semelles basses, sandales qui s'attachent. Les sandales de plage, style « gougoune » ne sont pas acceptées à l'école.



Les souliers de type skate sont interdits pour les cours d'éducation physique



Chapeau et casquette : Porté à l'extérieur



LES COLLATIONS À L'ÉCOLE

À l'école Marie-Reine, en lien avec les saines habitudes de vie, nous priorisons les collations SANTÉ.

FRUITS, LÉGUMES, PRODUITS LAITIERS, PRODUITS CÉRÉALIERS

« Aliments contenant le moins de sucre possible »



Les noix et les arachides sont interdites.

